



Fiche

# LES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ FRANÇAIS

L'électricité vendue en France aux particuliers et aux entreprises est parmi les moins chères d'Europe. Cela lui procure un avantage compétitif par rapport aux autres énergies, et lui permet de renforcer l'attractivité du territoire français pour les entreprises. En outre, l'évolution du prix de l'électricité est relativement stable, contrairement aux énergies telles que le pétrole qui sont soumises aux fluctuations des cours internationaux.

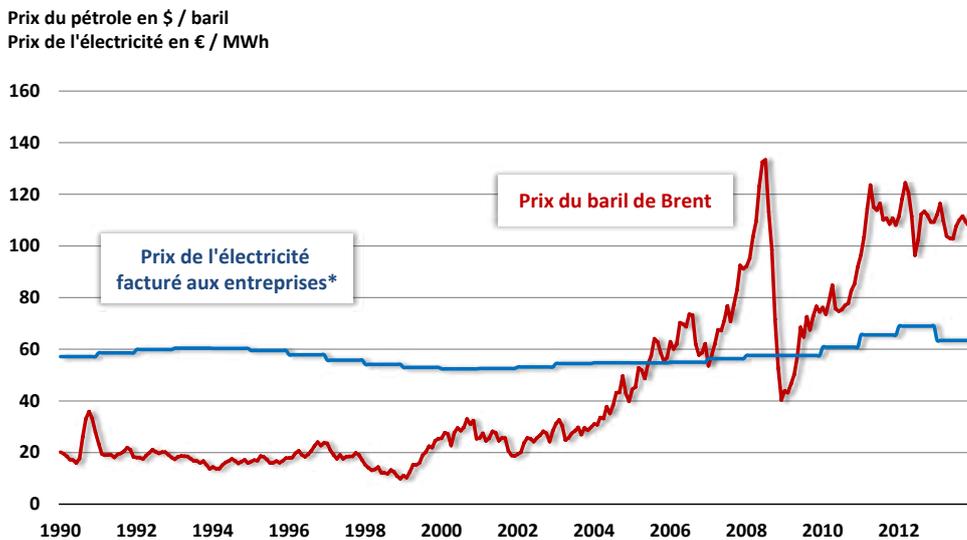
## LES AVANTAGES DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ EN FRANCE

La France dispose aujourd'hui d'un avantage concurrentiel qu'il est souhaitable de préserver pour la compétitivité de son économie et le pouvoir d'achat des ménages : le prix de son électricité.

Le prix de l'électricité facturé en France présente un double avantage compétitif :

- il est l'un des plus bas des pays de l'OCDE (avantage relatif aux autres pays) ;
- il est stable dans le temps (voir graphique ci-dessous), alors que le prix des produits pétroliers se montre extrêmement volatil.

Comparaison de l'évolution du prix du pétrole et du prix de l'électricité facturé aux entreprises



\* Hors TVA, pour une utilisation moyenne

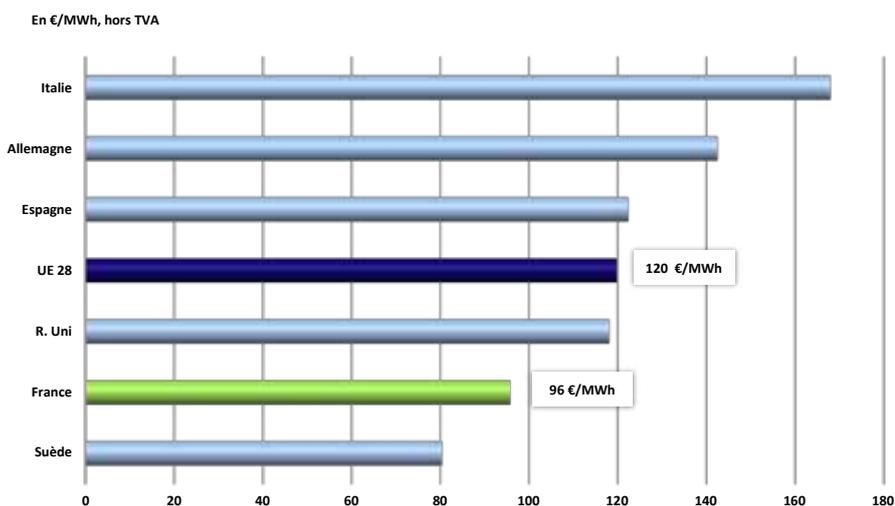
Source : UFE selon données Insee et SOeS

## COMPARAISON AVEC LES AUTRES PAYS DE L'OCDE

Que ce soit pour les prix de l'électricité facturés aux entreprises industrielles ou pour ceux facturés aux ménages, la France dispose clairement d'un avantage compétitif par rapport aux autres pays européens. En effet, en 2013, le prix de l'électricité facturé aux entreprises françaises est en moyenne 25 % inférieur au prix facturé dans l'Union Européenne (et 50 % inférieur au prix allemand).

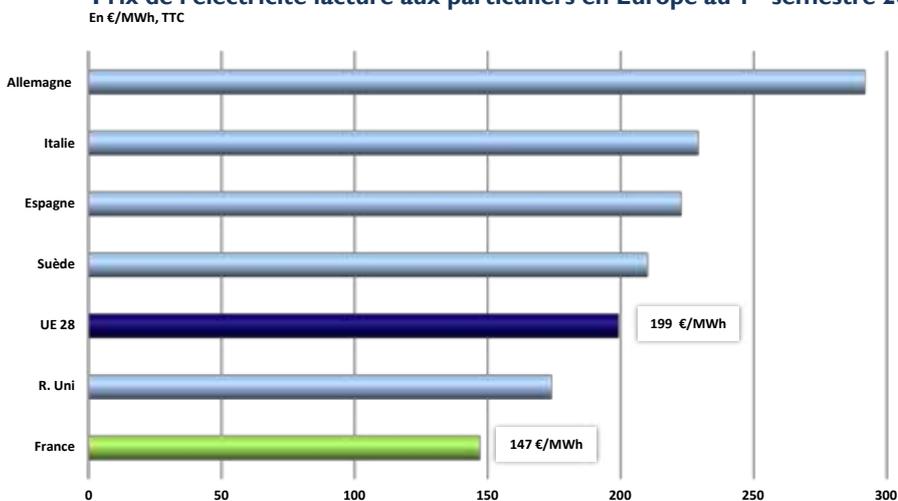
Cet avantage est encore plus marqué en ce qui concerne l'électricité facturée aux ménages : parmi les pays européens les plus développés, la France se classe au 1<sup>er</sup> rang pour son prix de l'électricité le plus bas, alors que les consommateurs allemands payent leur électricité le double du consommateur français.

Prix de l'électricité facturé aux entreprises en Europe au 1<sup>er</sup> semestre 2013



Source : Eurostat

Prix de l'électricité facturé aux particuliers en Europe au 1<sup>er</sup> semestre 2013



Source : Eurostat

Le prix moyen du kWh français constitue un avantage économique certain aussi bien pour les ménages que pour les entreprises. Nettement inférieur au prix observé chez nos voisins européens, il est en outre relativement stable, bien loin de la volatilité générée par l'usage des combustibles fossiles.

Cet avantage est en grande partie lié à la structure même du parc de production d'électricité français : en ayant opté

pour un mix électrique reposant fortement sur les technologies nucléaire et hydraulique, la France a pu produire son électricité à un coût relativement faible, et surtout stable, ce qui lui permet d'offrir son électricité à des prix bas comparés aux autres pays dont les mixes de production sont majoritairement soumis aux évolutions des prix des combustibles fossiles, ou aux coûts élevés des EnR.

UN ATOUT À PRÉSERVER

La politique énergétique française devra donc veiller à la préservation de cet atout qui rend l'économie française attractive auprès des investisseurs internationaux. Le contexte international de plus en plus concurrentiel place la France dans une situation fragile. Elle doit, pour préserver son activité économique, conserver cet atout du

faible prix relatif de son électricité dont bénéficient tous les consommateurs (ménages et entreprises). En outre, le prix compétitif de l'électricité française pourra servir de support à la dynamique de « renaissance industrielle » qu'il est nécessaire de promouvoir pour permettre une transition bas carbone.